



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE // 11 JUIN 2024**

**VERNEUIL-SUR-SEINE INVITE SES AGENTS  
À RÉDUIRE LEUR CONSOMMATION NUMÉRIQUE ET FAIT UNE CHARTE DE LA  
SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE**



**La mairie de Verneuil-sur-Seine et le Centre Communal d'Action Sociale ont désormais une charte de sobriété numérique, et forment leurs agents à la sobriété numérique.**

Moins consommer pour mieux préserver. La mairie de Verneuil-sur-Seine (Yvelines) a décidé d'agir face à la surconsommation numérique et les difficultés que cette dernière cause sur l'environnement.

**Mais qu'est-ce que la sobriété numérique ?**

Le concept de sobriété numérique désigne l'ensemble des méthodes, outils et procédés qui ont comme objectif de réduire l'impact environnemental du numérique. Ces sujets sont encadrés par des

lois telles que la loi du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France.

**« S'il reste toujours des choses à améliorer, la mairie de Verneuil-sur-Seine a déjà pris un certain nombre d'engagements concernant ce sujet »**, précise Ida Gonthier, adjointe déléguée à l'urbanisme, aux services techniques, aux travaux et à l'écologie et à la protection de la faune et de la flore. C'est à travers plusieurs actions comme un MOOC (formation auto-rythmée en ligne), et une charte de bonne de sobriété numérique incluant l'impression noire et blanc/recto verso et la gestion nominative des impressions, que la Ville compte sensibiliser ses agents.

### **Prendre conscience de la matérialité du numérique et des enjeux associés à son utilisation**

Réduire l'empreinte environnemental de son matériel, revoir l'utilisation de sa boîte de courriels électroniques et du streaming, réduire la facture énergétique de ses données, penser au réemploi, etc. Autant de conseils que tout un chacun pourra appliquer au travail et chez soi mais qui restent très pertinents. **« Nous avons souhaité, à travers cette charte, inviter les agents à prendre de nouvelles habitudes, plus écologiques, mais l'idée est de rester sur des engagements tenables, sans mettre en difficulté les services, tout en lançant un cercle vertueux. Bien sûr, nous prévoyons de l'améliorer pour la renforcer »**, projette Cyril Aufrechter, Conseiller municipal délégué aux affaires juridiques, à l'innovation et au numérique.

L'exigence de sobriété numérique sera également prise en compte dans les appels d'offres. La mairie compte privilégier le critère écologique dans la mesure du possible (indice de réparabilité, classe énergétique...). **« Lorsque cela est possible, il faut limiter les achats de matériel neuf et acheter reconditionné. Très souvent, le neuf n'est absolument pas nécessaire et nous fait surconsommer »** insiste Ida Gonthier.

#### **CONTACT RELATIONS PRESSE :**

**Eric Delporte** - Directeur de la communication et de l'événementiel

Tél. : 01.39.71.57.96 / 06.70.81.30.55.

[eric.delporte@verneuil78.fr](mailto:eric.delporte@verneuil78.fr)